

Vingtième session du Groupe de travail de l'Examen périodique universel

(27 octobre – 7 novembre 2014)

Irak

Intervention du Représentant Permanent de la France

Genève, le lundi 3 novembre 2014 (après-midi)

Mo. Al-Jarabi,
ministre adjoint pour
les
DH,

Merci, Monsieur le Président. Je voudrais tout d'abord saluer * ainsi que la
délégation irakienne.

La France a noté les efforts déployés par l'Irak depuis son dernier passage à l'EPU. Alors que l'Irak fait face à la menace Daech, la France soutient les autorités irakiennes dans leur lutte contre le terrorisme et dans le respect des droits de l'Homme, et l'encourage à effectuer les réformes nécessaires à la consolidation de son Etat de droit.

La France souhaiterait faire les recommandations suivantes :

- 1) **Instaurer un moratoire sur la peine de mort en vue de son abolition.**
- 2) **Garantir l'accès de tous les Irakiens à des procédures judiciaires équitables et indépendantes.**
- 3) **Lutter contre l'impunité de tous les auteurs de violations et ratifier le Statut de Rome.**
- 4) **Réformer les systèmes sécuritaire et pénitentiaire. Mettre un terme aux exécutions extrajudiciaires, aux détentions arbitraires et à la pratique de la torture. Ratifier le protocole facultatif à la Convention contre la torture.**
- 5) **Garantir l'égalité des droits civils et politiques de tous les Irakiens. Eviter dans les textes comme dans les pratiques, toute forme de discrimination fondée sur l'appartenance ethnique ou confessionnelle, le genre, ou l'orientation sexuelle.**

6) Garantir le respect de la liberté d'opinion et d'expression, en veillant à la sécurité des journalistes et à l'indépendance des médias.

Je vous remercie./.

[219 mots ; 1min. 15s.]